



# FCA-25-VL-MQEXP-14H-V1 PROGRAMME DE FORMATION

## **INTITULE DE LA FORMATION :**

Maintien de qualification des exploitants, relative au contrôle technique des véhicules de Catégorie VL

## **OBJECTIF GENERAL DE LA SEQUENCE :**

A l'issue de la formation, l'exploitant sera capable de connaître les dernières évolutions réglementaires et techniques nécessaires à son maintien de qualification.

## **REFERENCEMENT :**

Le référencement de cette formation est conforme au point 3.1 du cahier des charges CDC 30 défini par le Département du contrôle technique des véhicules et des affaires transversales.

Notre programme de formation porte sur les thèmes définis par le référentiel du Département du contrôle technique des véhicules et des affaires transversales, en date du 4 octobre 2019.

## **TYPE D'ACTION DE FORMATION :**

Maintien de la qualification des exploitants de centres de CT VL (point D de l'annexe IV de l'Arrêté du 18 juin 1991 version consolidée). Entretien ou perfectionnement des connaissances (Article L 6313-1 du Code du Travail).

## **CATEGORIE DE VEHICULES CONCERNES :**

Véhicules motorisés de Catégorie VL.

## **PREREQUIS :**

Aucun

## **PUBLIC VISE :**

Prioritairement exploitant de centres de contrôle technique VL

Tout public

## **MODALITES D'INSCRIPTION :**

Inscription transmise au plus tard la veille de la formation

Pour les personnes en situation de handicap, contacter le référent Handicap [fcact@orange.fr](mailto:fcact@orange.fr)

## **NOMBRE MAXIMAL DE STAGIAIRES PAR SESSION :**

14 stagiaires en présentiel

Ou 6 en distanciel

## **MOYENS D'ENCADREMENT :**

Les formations sont dispensées par un formateur habilité par l'organisme FCA et disposant des références techniques et pédagogiques le rendant apte à animer cette formation.



# FCA-25-VL-MQEXP-14H-V1 PROGRAMME DE FORMATION

**DUREE : 14 heures**

**METHODE PEDAGOGIQUE :**

Les modules du référentiel seront abordés selon 2 méthodes avec la répartition suivante :

- Cours magistraux en présentiel d'une durée de 14 heures

**CONDITIONS :**

Le référentiel du Département du contrôle technique des véhicules et des affaires transversales en date du 4 octobre 2019, impose pour cette formation un module technique général, d'une durée minimale de 10 heures et 30 minutes.

Pour cette formation, FCA présente le module technique général, pour une durée de 14 heures.

**MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET MODALITES D'EVALUATION :**

Evaluation théorique composée de 20 questions d'une durée de 1 heure (incluant la correction)

**DOCUMENTS REMIS A LA FIN DU STAGE :**

Attestation de formation conforme au 4.2 du CDC 30 mentionnant notamment :

- L'identité du stagiaire
- La raison sociale de l'organisme de formation
- L'adresse électronique de l'organisme de formation
- Les références du programme à l'exception de son indice
- Le libellé du programme ; la durée ; les dates de stage
- Le résultat satisfaisant aux contrôles de connaissance et examens pratiques (si réalisés).



# FCA-25-VL-MQEXP-14H-V1 PROGRAMME DE FORMATION

## PROGRAMME DE LA FORMATION :

MQ EXPLOITANT VL 2025			Référentiel OBLIGATOIRE	Déposé
			Référentiel	T o t a l
N° modu	Fonction	Descriptif		
Module 1		Evolutions réglementaires	1	2
Module 2		Modifications du dossier d'agrément à signaler à la préfecture	0,5	1
Module 3		Déroulement d'un contrôle technique selon les dispositions en vigueur	1	1,5
Module 4		Processus d'exploitation des indicateurs et compteurs d'exception et modalités de traitement : traiter à minima 4 compteurs de niveau 3, 2 compteurs de niveau 2 et 1 indicateur de niveau 1 en présentant un plan d'actions correctives et curatives	2	2
Module 5		Supervision des procès-verbaux	1,5	1,5
Module 6		Journaux	1	1
Module 7		Conduite à tenir en cas de détection d'un dysfonctionnement : outil informatique, matériel de contrôle	1	1,5
Module 8		Exigences vis-à-vis des contrôleurs non rattachés au centre	0,5	1
Module 9		Exigences relatives aux matériels et évolutions des matériels	1	1,5
Module 10		Evaluation	1	1
<b>Total</b>			<b>10,5</b>	<b>14</b>



# FCA-25-VL-MQEXP-14H-V1 PROGRAMME DE FORMATION

## PLANNING DE LA FORMATION :

Formation en présentiel d'un volume horaire de 14 heures.

Les plages horaires de formation en présentiel sont de 08h00 à 18h00 (la précision de l'horaire de début de formation sera faite sur la convocation).

Les horaires pourront être ajustés par le formateur durant la formation, sans que la durée initiale totale du stage ne soit modifiée.

Jour 1		Jour 2	
7 heures		7 heures	
3 heures		4 heures	Module 5 1h 00
			Module 6 1h 00
	Module 1 2 h 00		Module 7 1h 30
Module 2 1h 00	Module 9 0h30		
Pause déjeuner		Pause déjeuner	
4 heures		3 heures	Module 9 1h 00
	Module 3 1h 30		Module 8 1h 00
	Module 4 2h 00 min		Evaluation 1h 00
	Module 5 0h 30		